



TERRITOIRE

Boucle Nord de Seine

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS





CAMILLE GICQUEL
Adjointe au Maire d'Argenteuil
Vice-Présidente de Boucle Nord de Seine en
charge de l'attractivité économique



450 000

HABITANTS



183 322

EMPLOIS EN 2019

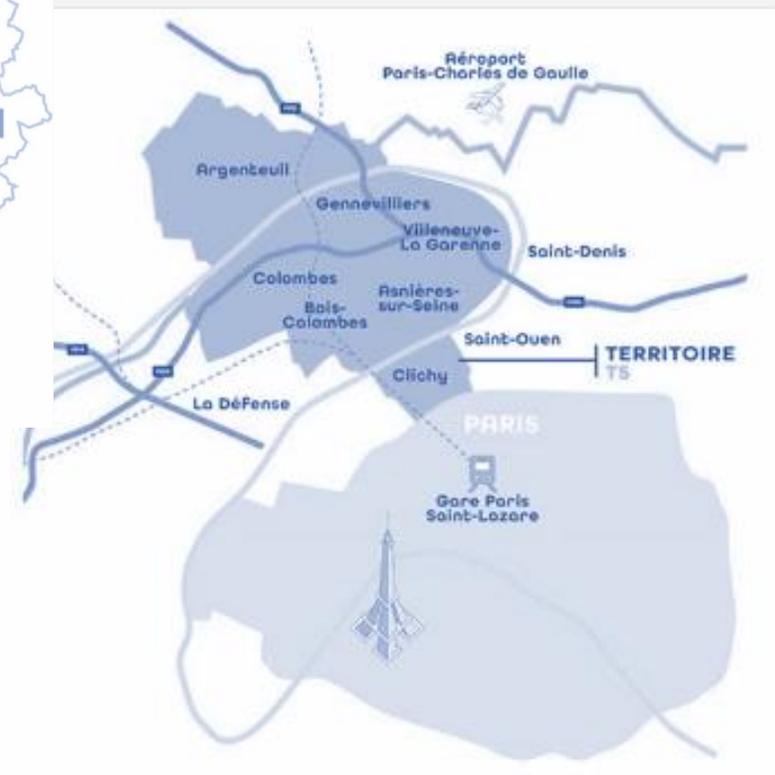
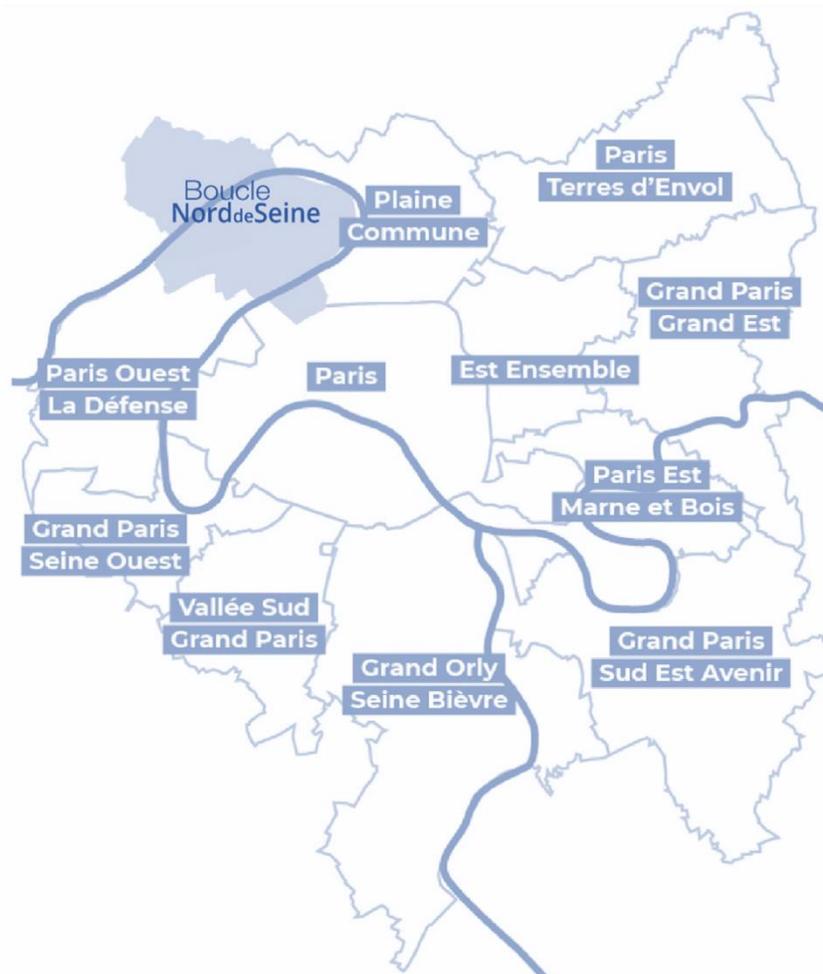
1^{ER} TERRITOIRE D'EMPLOIS INDUSTRIELS

5^{ÈME} TERRITOIRE D'EMPLOI DE LA MÉTROPOLE



20 hectares

DE FONCIERS DISPONIBLES
POUR DES ACTIVITÉS PRODUCTIVES





400 hectares

**1^{ÈRE} PLATEFORME PORTUAIRE
D'ILE-DE-FRANCE**



1 station

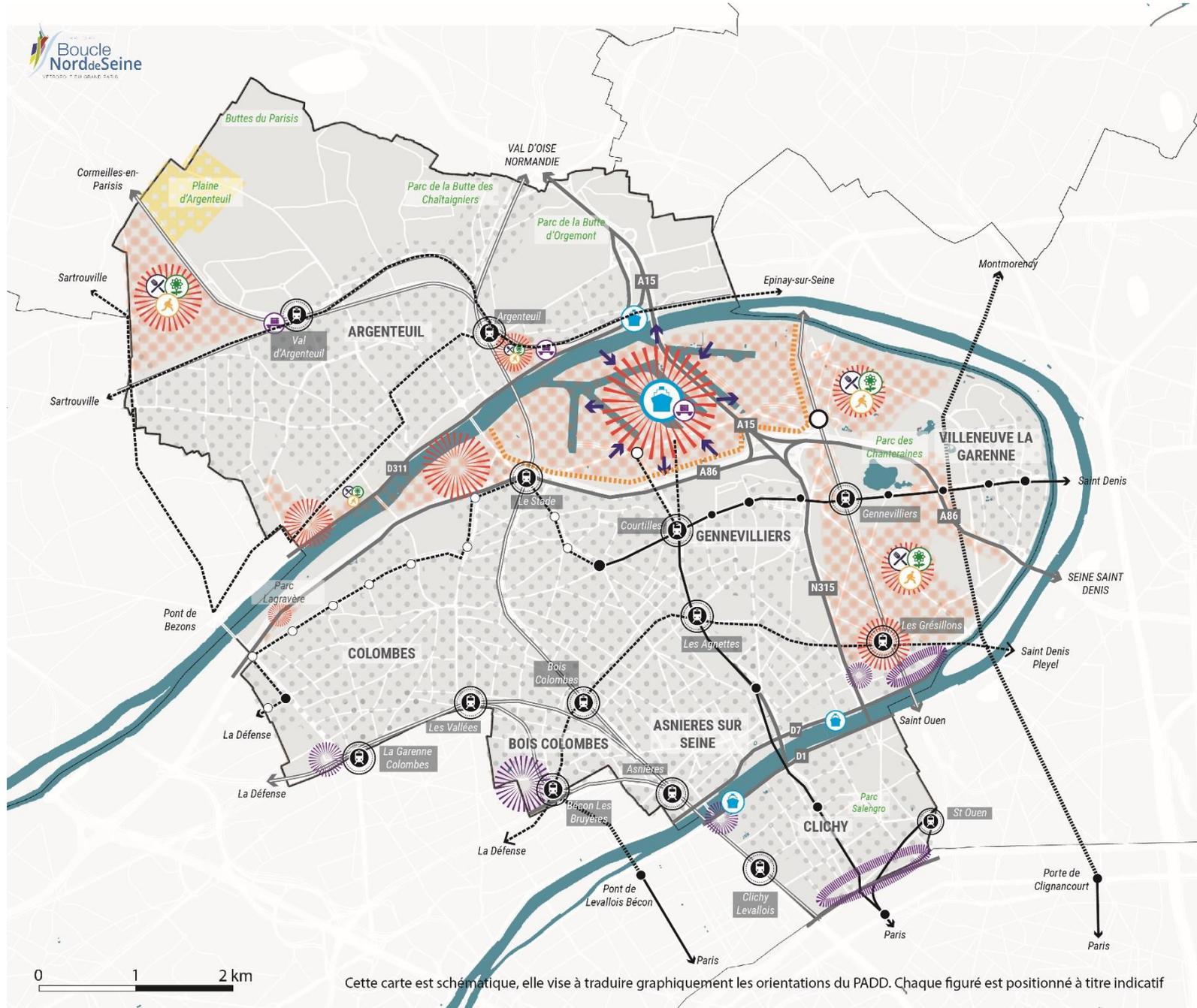
**MULTI-ÉNERGIE ET DE PRODUCTION
D'HYDROGÈNE**



15 actions

**LABELLISÉES « TERRITOIRES D'INDUSTRIE »
(PHASE II 2023-2027)**





Cette carte est schématique, elle vise à traduire graphiquement les orientations du PADD. Chaque figuré est positionné à titre indicatif

Défi 4.1 : Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

Valoriser la complémentarité économique et fonctionnelle des différents lieux d'activités du territoire :

- 
emplois dans le diffus
- 
foncier productif majeur
- 
agriculture productive

Permettre l'intensification et la densification des secteurs d'activité au profit de la transition environnementale



Maîtriser l'avenir des fonciers stratégiques en sanctuarisant leur vocation économique

- 
tertiaire
- 
industriel

Créer des aménités urbaines au sein des zones d'activités économiques



Renforcer l'attractivité économique en cohérence avec les gares et stations du territoire (en projets et existante)



Défi 4.3 : Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale

Conforter le port de Gennevilliers comme outil de développement économique du territoire



en confortant le site comme porte d'entrée industrielle et logistique pour l'Axe Seine aux portes de Paris



en renforçant l'intermodalité avec le fret ferroviaire



Circonscrire l'activité de grande logistique au seul secteur portuaire

